

Centre Intercommunal d'Action Sociale



PROJET PEDAGOGIQUE

Multi-Accueil de Saint Cricq

CIAS Bastides de Lomagne
ZA Route d'Auch 32120 MAUVEZIN

Modifié en avril 2017

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	1
II. L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS.....	2
III. LE RESPECT DES BESOINS ET DES RYTHMES DE L'ENFANT	5
IV. LES REPERES	13
V. L'APPRENTISSAGE DES REGLES	14
VI. LA COHESION D'EQUIPE.....	15
VII. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES	15
VIII. AMENAGEMENT DE LA STRUCTURE	17
IX. PLANNING TYPE D'UNE JOURNEE.....	20
X. L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR.....	21
XI. CONCLUSION	21

I. INTRODUCTION

Le Multi-Accueil de Saint Cricq répond aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il peut s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et sous l'attention d'une équipe de professionnels qualifiés.

Elle se veut être un prolongement du schéma et du projet familial, tant sur le plan éducatif, moral, qu'affectif.

Le projet pédagogique comporte des objectifs individuels et des objectifs communs à chaque enfant.

Il vise à respecter le rythme de l'enfant et à développer son autonomie en vue de sa socialisation, en le considérant comme un être à part entière.

Il comporte également des objectifs communs à chaque enfant pour la bonne cohésion du groupe : l'apprentissage des règles de vie en communauté.

II. L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS

L'accueil est un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans la relation avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation et ainsi aider au bon déroulement de sa journée dans la structure.

Par la suite, un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permet de renforcer ce climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

1- L'Adaptation

Le bon déroulement de la vie dans la structure dépend essentiellement de l'adaptation de l'enfant, et de l'accueil des familles.

Le premier contact avec les parents est primordial. De leur première impression naîtra ou pas la facilité à avoir confiance dans la structure. Il est très important de rassurer les parents, de dédramatiser le temps de la séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant.

L'adaptation doit permettre :

- d'apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes
- d'adoucir la séparation qui reste un moment douloureux
- d'établir, avec les parents, un « fil conducteur d'éducation » adapté à la vie en collectivité.

Une adaptation progressive, faite sur 4 jours minimum est nécessaire et vivement recommandée afin que l'enfant et ses parents se familiarisent peu à peu ensemble à la structure. Ce temps d'adaptation sera mené par un même professionnel, point de repère pour l'enfant et ses parents.

Le 1^e jour : les parents et l'enfant restent 1h dans la structure. Ils sont accueillis par le personnel qui se présente à eux et découvrent les lieux. Une fiche d'habitude de vie sera alors remplie.

Le 2^e jour : l'enfant reste seul 1h afin de s'acclimater et de faire connaissance avec les autres enfants. Les parents sont invités à rester jouer un moment avec lui avant de le laisser seul, afin que l'enfant repère bien ce temps de séparation. Il leur est également demandé, à leur retour, de rester de nouveau un moment avec l'enfant au sein de la salle d'activité, afin qu'il ait des repères familiers dans ce nouvel environnement.

Le 3^e jour : l'enfant reste seul pendant un temps d'éveil et d'animation et le temps d'un repas.

Le 4^e jour : l'enfant vient « une petite journée ». Il participe aux activités proposées, prend le repas, fait la sieste dans la structure et repart après le goûter.

Ce temps d'adaptation peut être modulable en fonction des besoins de l'enfant ou de la famille, et en fonction de l'avis du professionnel.

C'est lors de l'adaptation qu'un symbole (animal, objet...), choisi par les parents, d'après les goûts de l'enfant, lui est attribué. Il permet de personnaliser certains espaces (vestiaire, couchage...) afin de lui apporter repères et sécurité.

A l'issue de l'adaptation, tous les professionnels seront amenés à s'occuper de l'enfant.

2- L'Accueil au quotidien

Les enfants doivent arriver dans la structure habillés et en ayant déjeuné.

Lors de leur arrivée, les parents déshabillent leur enfant dans le hall d'entrée, rangent le change dans son casier, le mettent en chaussons et l'accompagnent ensuite dans la salle principale.

L'enfant est ensuite confié à un professionnel qui se détache du groupe d'enfants déjà présents, afin de favoriser l'échange entre la famille et l'équipe.

Il les accueille, et recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée (heure du lever, heure du dernier repas, qualité de la nuit passée...). C'est aussi l'occasion de partager des anecdotes vécues à la maison ou à la crèche.

L'adulte qui l'accueille lui parle, lui explique que papa ou maman s'en va. La séparation quotidienne est positive si l'enfant en comprend le sens. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation. Au contraire, un bisou, un câlin, un geste de la main pour lui dire au revoir permettront à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence.

L'accueil du soir est plus propice à la discussion, c'est pourquoi il est demandé aux parents de venir récupérer leur enfant 10mn avant la fermeture de la structure ou avant la fin de l'horaire prévu au contrat.

Chacun prend le temps de faire part des expériences de l'enfant, son positionnement au sein du groupe, ses progrès ou ses difficultés.

3- Modalité d'accueil d'urgence

Le Multi-Accueil a une place supplémentaire, réservée à l'accueil d'urgence, afin de répondre aux parents confrontés à un problème de garde temporaire et d'urgence.

Les enfants ne fréquentant pas la structure peuvent bénéficier de cette place d'urgence.

Les mêmes documents que pour le dossier d'inscription seront demandés aux parents.

4- Modalité d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique

Le Multi-Accueil a pour mission de faciliter l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou étant atteint d'une maladie chronique.

Un Projet d'Accueil Individualisé, relatant les modalités d'accueil, le suivi éventuel d'un traitement, la possible intervention d'un soignant, sera rédigé par le médecin traitant de l'enfant, et signé par le médecin référent de la structure, le médecin de Protection Maternelle et Infantile, les parents, l'équipe et la directrice.

Des réunions seront organisées régulièrement afin de réajuster ou non ce projet.

La mission de la structure reste la même que pour tous les autres enfants : respecter ses rythmes et favoriser son épanouissement en collectivité.

5- Les relations avec les parents

L'équipe s'applique à favoriser la relation avec les parents, dans le but d'entretenir une confiance réciproque qui permettra à l'enfant d'évoluer en toute sérénité au sein de la structure.

Concernant l'enfant :

- On retrouve la fiche quotidienne, propre à chaque enfant, sur laquelle l'adulte qui l'accueille peut écrire des informations importantes concernant son état (qualité de la nuit, heure du déjeuner, santé...)
Elle servira également à l'équipe de support lors des transmissions du soir puisqu'elle y note les moments clés de la journée (hygiène, repas, sieste, activité)
- Un album photo est réalisé pour chaque enfant par l'équipe. Il regroupe des photos de moments passés à la crèche. Il sera offert à l'enfant à son départ
- Il est demandé aux parents de participer à l'accueil de leur enfant le matin en l'accompagnant dans la salle principale et en échangeant avec le professionnel à qui ils le confient.

Concernant les parents :

- Un tableau d'affichage est à leur disposition dans le hall d'entrée et regroupe les informations importantes (menu de la semaine, dates de fermeture de la structure, articles de journaux...)
- Les parents peuvent être sollicités pour accompagner un groupe lors de sorties (bibliothèque, sortie kiwi, ferme d'Edène, EHPAD de Cologne...)
- Ils sont conviés lors des manifestations festives organisées par la structure (Noël, Fête de l'été, sortie de fin d'année...), ce qui permet de créer un réseau d'échange entre les familles et/ou de rompre un isolement.

Si l'équipe est amenée à repérer des difficultés dans le comportement de l'enfant au sein de la structure, elle s'autorise à rencontrer les parents (lors des échanges quotidiens ou lors d'un rendez-vous), afin d'essayer d'en comprendre la source.

Dans la mesure du possible, elle peut aussi proposer des pistes de réflexion.

De même, les parents peuvent interpeller l'équipe sur des difficultés rencontrées dans le cadre familial.

III. LE RESPECT DES BESOINS ET DES RYTHMES DE L'ENFANT

1- Le développement de l'enfant

Chaque enfant est différent et a son développement psychomoteur propre, même s'il est évident qu'il se rapproche globalement du développement psychomoteur type de l'enfant.

Par l'intermédiaire du jeu, l'enfant explore ses capacités motrices et développe son imaginaire.

Pour les petits, il est important de les laisser évoluer en veillant à ne pas les installer systématiquement dans un transat ou bien dans une position qu'ils ne maîtrisent pas encore (position ventrale quand le bébé ne sait pas encore se retourner sur le ventre, position assise...). Ils auront à leur disposition, dans un périmètre raisonnable, un choix de jeux adaptés à leur âge.

De même, nous ne devons pas aider un enfant à marcher tant que la marche n'est pas acquise.

Pour les plus grands, c'est surtout pendant les activités qu'il faut veiller au respect de leurs capacités, puisque, dans le temps de jeux libres, ils choisissent eux-mêmes leurs occupations.

La sécurité affective

Par les pleurs, l'enfant exprime différents besoins, différentes émotions ainsi que différents sentiments. Pour un enfant qui ne parle pas, les pleurs restent le principal moyen de communication. Lorsque l'enfant pleure (peur, angoisse, manque de confiance en l'adulte lié au lieu, aux autres enfants, conflit...), il est important d'être à l'écoute de cet enfant et de trouver les moyens de le rassurer (par la parole, par des gestes, en créant un contact visuel, en s'asseyant à côté de lui...). Si nécessaire, il est possible de le prendre dans les bras. C'est cette relation physique et duelle avec l'adulte qui permettra à l'enfant d'acquiescer cette confiance **en lui et en les autres**, qui lui manque pour « explorer le monde ».

2- Le sommeil

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant.

La sieste est donc primordiale pour l'enfant et le groupe, puisqu'un enfant bien reposé profitera ensuite pleinement de sa journée.

Il est nécessaire de respecter le rythme de chaque enfant (fréquence des siestes...) ainsi que ses rituels d'endormissement (sucette, doudou), tout en gardant un certain calme propice à l'endormissement du groupe.

Nous disposons de 2 dortoirs : un comprenant 6 lits à barreaux en bois pour les bébés, et un comprenant 3 lits superposés et pouvant accueillir jusqu'à 7 couchettes pour les moyens-grands.

L'enfant reconnaît le moment de la sieste lorsque, après le repas, nous l'invitons à venir dans la salle de change en vue de la préparation à la sieste (deshabillage, change, passage aux toilettes)

L'enfant est préparé à l'endormissement par un retour au calme dans la salle d'activité (lecture d'histoires, musique douce...). Les stores baissés et la présence d'un adulte favoriseront également l'endormissement de chacun.

L'adulte qui accompagne l'endormissement des moyens-grands peut ainsi les apaiser, les rassurer, les consoler si besoin. Il surveille également le réveil des enfants et les invite, une fois réveillés, à aller dans la salle de change, dans le calme (pour ne pas gêner le sommeil des autres) pour s'habiller.

En l'absence de l'adulte, la surveillance se fait par le babyphone.

Dans le dortoir des bébés, un adulte est présent si plusieurs bébés sont couchés en même temps ou si un bébé a des difficultés à trouver le sommeil. Sinon, la surveillance s'effectue à l'aide d'un babyphone.

Il peut nous arriver d'endormir un enfant dans les bras ou de le bercer dans le lit, tout en veillant à aller progressivement vers un endormissement autonome.

Les pleurs peuvent également faire partie de l'endormissement. Il peut donc nous arriver de laisser un enfant pleurer, durant une durée raisonnable. Si au-delà de ce temps, l'enfant n'a pas trouvé le sommeil, l'adulte l'accompagnera à l'endormissement.

Toujours dans l'objectif de donner des repères à l'enfant, nous essayons de respecter l'emplacement des lits des enfants. Les couchettes et les lits à barreaux sont personnalisés à l'aide des images attribuées au début du contrat.

En accord avec les parents, l'adulte ne réveille pas les enfants. Chaque enfant se réveille ainsi tout seul, après s'être bien reposé.

Dans le but de respecter le réveil de chaque enfant, nous lui proposons de se lever à son rythme. Il peut ainsi décider de se lever avec les autres ou de rester encore un peu dans son lit.

3- L'alimentation

Le repas est un moment de plaisir, de partage, de convivialité, de détente, d'échanges, de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances.

La mise en place de rituels a une fois de plus toute son importance afin que l'enfant se sente en sécurité.

Les tout-petits sont nourris à la demande, en respectant leur rythme et les habitudes familiales. Les biberons sont confectionnés dans la biberonnerie et donnés dans les bras d'un adulte, dans le fauteuil d'allaitement. Il est important d'être au calme et de prendre le temps d'entrer en relation avec le bébé.

Pour les familles le souhaitant, il est possible de poursuivre l'allaitement maternel, soit

en nous fournissant le lait recueilli, soit en venant allaiter son enfant directement à la crèche.

La diversification alimentaire se fait par les parents. Des purées mixées livrées par une société extérieure leur sont proposées, si les aliments ont été préalablement introduits. Si cela n'est pas le cas, les parents doivent fournir le repas.

Le repas peut se prendre à partir de 11h15 en fonction de la fatigue de l'enfant ou de sa faim.

Les enfants ne tenant pas encore bien assis mangent dans les transats. Lorsqu'ils tiennent assis, ils mangent sur une chaise haute puis sur une petite chaise dans la salle d'activité.

Lorsque l'enfant mange en morceaux, son passage à la cantine n'est pas automatique et dépend de son autonomie et de ses capacités.

Deux tables sont donc mises en place : une table regroupant les enfants mangeant en haché, et une table regroupant les enfants mangeant en morceaux.

Pour le groupe des grands, le passage par les toilettes est proposé. Des chants ou des histoires peuvent précéder le passage à la cantine pour favoriser un temps calme.

Avant de s'installer à table, les enfants se lavent les mains avec l'aide de l'adulte, dans un lavabo situé à leur hauteur.

Le repas livré en liaison froide par une société extérieure, est servi à partir de 11h45, dans la cantine, avec des tables et des chaises adaptées à leur taille.

En fonction du nombre d'enfants, un voir plusieurs adultes mangent avec eux.

L'équipe éducative favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les doigts s'il le désire, puis avec les couverts.

En pleine découverte des textures, des couleurs, des goûts, du contenu, du contenant, l'enfant a besoin de faire ses propres expériences. Nous veillons à ce que celles-ci restent dans des limites raisonnables.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'équipe est de susciter cette envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge.

L'enfant n'est pas contraint, tout refus de manger est respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison.

Les enfants doivent avoir le temps de manger tout seul, sans que le repas dure trop longtemps.

Après le repas, nous proposons à l'enfant de se nettoyer la bouche et les mains à l'aide d'un gant humidifié. Cela participe à la mise en place de repères et vise à l'autonomie de l'enfant.

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'on peut apprendre à dire s'il te plait et merci, patienter et attendre son tour...

Le goûter est moins conventionnel que le repas. S'il est pris à l'intérieur de la structure, les enfants sont regroupés sur les tables de la salle principale.

Il est possible de prendre des repas à l'extérieur (pique-nique, goûter) lorsque le temps le permet.

4- Le change

L'adulte prévient l'enfant quand il va le chercher pour le changer et peut également lui demander s'il souhaite être changé maintenant ou plus tard. Cependant, s'il y a obligation de faire le change, son refus sera entendu mais non pris en compte.

Le change est un moment important de communication, les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, où l'adulte et l'enfant doivent prendre le temps d'entrer en relation.

C'est un moment de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, de son intimité, et aussi souvent que possible en veillant au bon état cutané de l'enfant, et en y apportant les soins nécessaires.

Les professionnels veilleront à la sécurité de l'enfant présent sur une table à langer. Les tables à langer sont désinfectées après chaque change.

L'acquisition de la propreté, étape importante du développement social et corporel de l'enfant, doit être son projet et non celui de l'adulte. Elle se fait en concertation avec les parents et doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne doit pas être perçue comme une contrainte.

Dans l'objectif de cette autonomie, l'équipe éducative propose le change debout aux enfants qui marchent. Ils peuvent ainsi, progressivement, imbiber le gant d'eau, puis mettre le liniment, puis commencer à se nettoyer tout seul... L'adulte étant présent pour vérifier que le change est réalisé dans de bonnes conditions.

Les plus grands ayant acquis la propreté ont la possibilité d'aller seuls aux toilettes afin de favoriser leur autonomie et de leur montrer notre confiance.

5- Le jeu

Des temps de jeu libre et d'ateliers sont organisés tout au long de la journée.

Le temps de jeu libre est important pour que l'enfant fasse la transition entre la maison et la collectivité le matin, et entre la collectivité et la maison le soir. L'enfant peut ainsi

choisir le jeu de son choix.

Afin de développer sa personnalité et sa créativité, des ateliers variés et stimulants sont proposés aux enfants, sur la base du volontariat. Ils sont essentiellement organisés le matin.

Deux groupes sont effectués : les grands vont en activité dans la cantine. Les moyens et les plus petits restent dans la salle d'activité.

Un professionnel, voire deux, encadre chaque groupe, en donnant les règles et les limites, afin que la gestion du groupe soit sécurisante pour les enfants et l'adulte lui-même.

Afin que l'enfant puisse s'épanouir, les activités proposées doivent être sources de plaisir. Aucun objectif de production n'est demandé par l'adulte et leur durée doit donc être adaptée en fonction de leurs difficultés, en fonction de la réaction du groupe et de chaque enfant en particulier.

Activités	Objectifs pour l'enfant	Objectifs pour l'adulte
Lecture d'histoires par nous ou par les bénévoles de la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">✓ Favoriser un temps calme qui repose, rassure l'enfant✓ Favoriser l'imagination de l'enfant✓ Susciter des sentiments chez l'enfant (peur, joie, colère...)✓ Favoriser la découverte du livre, le rapport à la lecture, à l'écriture future	<ul style="list-style-type: none">✓ Observer le développement psychomoteur de l'enfant en lien avec son âge
Sortie à la bibliothèque en minibus	<ul style="list-style-type: none">✓ Proposer un échange avec une structure extérieure et ainsi permettre une ouverture vers le monde extérieur✓ Faire comprendre à l'enfant que les règles applicables à la crèche le sont aussi ailleurs✓ Montrer à l'enfant que les parents accompagnateurs s'impliquent dans la vie de la structure✓ Le petit groupe permet de renforcer le lien entre les enfants et les professionnels accompagnateurs	<ul style="list-style-type: none">✓ Créer une relation de confiance avec l'enfant pour un quotidien plus sûr✓ Valoriser l'enfant pour renforcer son estime de soi
Eveil musical	<ul style="list-style-type: none">✓ Chansons : Découvrir des mots et les	

	<p>apprendre par la répétition</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunir les enfants et leur permettre de partager un moment de complicité ✓ Instruments : Découvrir de nouveaux sons 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie
Pâte à modeler / Perles avec lacets / Puzzles / Lègos / Clippos / Argile / Pâte à sel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler la motricité fine ✓ Favoriser l'imagination (figurines en pâte à modeler, construction en clippos...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter l'environnement aux capacités de l'enfant pour des expériences bénéfiques à son développement
Peinture / Dessin / Coloriage / Collage / Gouaches	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler la motricité fine ✓ Initier l'enfant à l'écrit par le biais du coloriage, en prenant du plaisir ✓ Familiariser l'enfant avec les couleurs, avec l'aide de l'adulte qui les nomme ✓ Familiariser l'enfant avec différentes techniques d'écriture 	
Déchetage (<i>entre autre pour des enfants qui ne sont pas encore en capacité de se servir de ciseaux</i>)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler la motricité fine (doigts) et la préhension (pince) ✓ Travailler la coordination entre les 2 mains (une qui tient, l'autre qui tire pour déchirer) ✓ Procurer un certain plaisir chez l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un temps à l'enfant où il est permis de déchirer et lui expliquer qu'à l'inverse, il y a des papiers que l'on n'a pas le droit de déchirer (ex : à la maison)
Découpage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprendre à se servir de ciseaux : ✓ Insérer les bons doigts dans les bons trous ✓ Coordonner les doigts pour arriver à ouvrir et fermer les ciseaux ✓ Coordonner les gestes entre la main qui tient les ciseaux et celle qui tient la feuille ✓ Travailler la motricité fine ✓ Apprendre à faire attention à cet instrument qui peut être dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'enfant en lui confiant les ciseaux, bien qu'ils puissent être dangereux pour lui - Lui montrer que l'on a confiance

<p>Manipulation de semoule / pâtes (transvasement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manipuler des matières : découvrir de nouvelles sensations, relation au toucher ✓ Remplir / vider des récipients : comprendre les notions de vide / plein, contenant / contenu, vider / remplir ✓ Favoriser la motricité fine, l'imagination (l'enfant joue à faire la cuisine...) ✓ Susciter des émotions (chatouille...) et des effets sonores 	
<p>Parcours de motricité / Piscine à balles / Jouer dehors avec les porteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la psychomotricité de l'enfant (coordination des membres) ✓ Proposer à l'enfant une activité où il peut se défouler, s'aérer ✓ Apprendre à attendre son tour pour avoir un porteur, pour faire le parcours de motricité. Apprendre à gérer la frustration ✓ La piscine à balles permet de découvrir des sensations au milieu des balles, de surmonter sa peur de ne pas voir ce qu'il y a sous les balles 	
<p>Jeux d'eau d'été</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rafraîchir l'enfant lors des fortes chaleurs ✓ Remplir / vider des récipients : comprendre les notions de vide / plein, contenant / contenu, vider / remplir ✓ Favoriser l'apprentissage de la propreté : en faisant couler l'eau et en arrêtant, l'enfant peut faire le lien avec la maîtrise de ses sphincters ✓ Permettre à certains enfants de diminuer leur appréhension de l'eau 	
<p>Confection de gâteaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manipuler des denrées alimentaires, les nommer ✓ Découvrir les changements (modifications chimiques) après le mélange des ingrédients et le passage de la pâte au four 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eveiller le goût de l'enfant en lui permettant de goûter la pâte et les ingrédients (plaisir gustatif) 	
Jeux libres	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les jeux d'imitation (dinette, poupons, bricolage) et favoriser l'imagination ✓ Interagir avec les autres enfants plus grands ou plus petits. Apprentissage des relations humaines - Apprentissage des règles de vie en société : on partage, on prête, on ne prend pas des mains, règles de politesse (s'il te plait, merci, pardon...) 	

IV. LES REPERES

Pour l'accueil en collectivité, la mise en place de repères est primordiale pour le bien-être de l'enfant : repères dans le temps et dans l'espace.

Ainsi, l'équipe s'applique à instaurer un **rythme journalier**. Celui-ci passe par le respect d'un rituel d'arrivée (se déshabiller, ranger ses affaires, mettre ses chaussons, dire au revoir au parent...). L'enfant est alors prêt à débiter une journée qui est rythmée par différents moments clés (la collation (fruits), les activités, le déjeuner, la sieste, le goûter, l'arrivée des parents). Ils constituent des repères qui lui permettent de se situer dans la journée et donc d'être sécurisé. De même, chacun de ces moments a son propre rituel : se laver les mains avant de manger, ranger la pièce lors de temps définis, se déshabiller et prendre le doudou et la sucette avant la sieste, écouter une histoire avant de se coucher, ...

En dehors de ce rythme rassurant, l'enfant dispose de **repères dans l'espace**. Chaque jour, à son arrivée, il retrouve la crèche telle qu'il l'a quittée la veille : son vestiaire, les jeux, les divers espaces (espace dinette...), son lit dans le dortoir... Ces repères lui permettent de se sentir quasiment aussi à l'aise que dans sa propre maison.

L'enfant peut disposer de son doudou et de sa sucette quand il le souhaite grâce aux pochettes à doudous auxquelles il accède librement. Le doudou et la sucette sont des repères importants car ils font le lien avec les parents et la maison.

Cependant, l'équipe incite régulièrement les plus grands à poser leur doudou et leur sucette lors de moments clés de la journée (repas, activité...), ou lorsque le doudou et la sucette deviennent un frein à la socialisation de l'enfant (jeu, langage...)

Pour se situer et s'insérer dans le groupe, chaque enfant a son image qui permettra de personnaliser son vestiaire, son lit...

Enfin, les professionnels sont également un repère important pour l'enfant, par leur présence physique et leur attitude, leur disponibilité affective, par la mise en place d'un cadre.

Nous prêtons particulièrement attention à prévenir et verbaliser tout changement : accueil et départ d'un stagiaire, d'une collègue...

V. L'APPRENTISSAGE DES REGLES

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun, et à l'enfant d'évoluer en sécurité.

La cohérence, la permanence et la continuité du cadre à travers les paroles de l'équipe éducative, permettent à l'enfant de vérifier que ses actes sont pris en considération. De cette façon, son estime de soi est comblée et l'enfant peut évoluer dans ses expériences, ses apprentissages en toute confiance.

Dans la structure, il y a deux sortes de règles.

Il y a les **interdits** qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade... S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en « danger ».

Il y a aussi les **limites** qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Par exemple : ne pas crier, ne pas jeter la nourriture,... Ces dernières sont souples, elles dépendent du nombre d'enfants et d'adultes présents.

Chaque professionnel est amené à poser les règles au cours de la journée en apportant une manière de faire propre à sa personnalité (calmement, en élevant la voix...) tout en gardant proscrites les fessées et les tapes sur la main. Les enfants font alors l'expérience de la diversité et surtout de l'universalité des règles.

C'est en effet important, pour tous les adultes, de garder une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire) et ceci pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.

Lorsque, malgré la répétition des consignes, l'enfant continue à transgresser les limites et/ou les interdits, nous le mettons en retrait du groupe dans le but de l'arrêter dans ses actes et de lui faire comprendre que son comportement n'est pas acceptable.

Nous pouvons également lui proposer une activité plus calme, à l'écart du groupe.

Ex : un puzzle, aller se reposer dans le coin des bébés...

Il est important de prendre le temps d'expliquer à l'enfant les limites posées et pourquoi elles sont posées.

Idéalement, ce temps doit se faire au début et à la fin de la mise en retrait.

Dans un but de cohérence au sein de l'équipe et pour l'enfant, nous tenons à ce que ce soit le même adulte qui met en retrait et qui y met fin. Ceci permet également d'effacer la tension entre l'adulte et l'enfant et de rétablir une relation de confiance et affective qu'il y a au quotidien.

Bien que posées par les adultes, il n'est pas rare que les consignes soient répétées par les enfants (notamment les plus grands). Ceci est le signe qu'elles sont peu à peu intégrées.

VI. LA COHESION D'EQUIPE

Afin de mettre en place une bonne cohésion d'équipe, nous mettons un point d'honneur à maintenir des échanges fluides, dans le but d'améliorer notre accueil.

Les échanges se font au quotidien, ou lors de réunions mensuelles.

Ces temps de parole et d'échanges sont essentiels car ils permettent l'application du projet pédagogique, avec des axes de travail cohérents autour de l'enfant, et également la réflexion et la mise en place des différents projets de la crèche.

C'est un outil de travail dynamisant au sein de l'équipe.

Un cahier de transmission est à disposition de chaque professionnel afin d'y noter différentes remarques. Il peut également ensuite servir de support lors des réunions d'équipe pour aborder des dysfonctionnements, ou des thèmes particuliers.

VII. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES

Le personnel d'encadrement du Multi-Accueil est pluridisciplinaire et répond aux exigences légales (décret du 1^e Août 2000, arrêté du 26 Décembre 2000 et décret du 20 février 2007), quant à son nombre et ses qualifications.

L'objectif commun de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant, afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles, et acquérir son autonomie au sein du groupe.

L'équipe éducative est composée de :

✓ **La directrice**, infirmière puéricultrice ayant une expérience professionnelle minimum de 3 ans.

Sa mission est d'assurer le management technique et la gestion de l'établissement sous l'autorité du Président et de la directrice de la Communauté des Communes des Bastides de Lomagne, ainsi que du Vice-Président chargé des Affaires Sociales.

- Manager le projet d'établissement rédigé avec l'équipe
- Coordonner la prise en charge de l'enfant et les relations avec les familles en lien avec le projet d'établissement et les préconisations de la PMI et de la CAF
- Assurer un encadrement efficace de l'équipe
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires et le gestionnaire

✓ **La directrice adjointe**, Educateur de Jeunes Enfants

Elle participe à l'encadrement et à l'animation de l'équipe de la structure, en maintenant une dynamique favorisant son bon fonctionnement. Elle participe à la gestion de l'établissement, accueille les familles, joue un rôle de prévention sur le plan psychomoteur et est garante du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant sous la responsabilité de la direction.

Elle assume les missions déléguées par la directrice :

- Assurer la gestion et l'animation de l'équipe
- Assurer la prise en charge de l'enfant et les relations avec les parents
- Assurer la gestion courante de l'équipement

✓ **Les Auxiliaires de Puériculture**

Leur mission est d'assurer une fonction d'accueil du jeune enfant au sein de la structure sous l'autorité de la directrice adjointe et de la directrice.

- Assurer la prise en charge de l'enfant et les relations avec les familles en lien avec le projet d'établissement
- Œuvrer au sein de l'équipe à la conception et la réalisation du projet d'établissement
- En l'absence de la directrice et de la directrice adjointe :
 - Etre responsable de la qualité de la prise en charge de l'enfant
 - Assurer un relais entre l'équipe, la direction et les familles
 - Savoir réagir de façon adaptée en situation d'urgence

✓ **Les Adjoints d'animation**, titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

Leur mission est d'assurer une fonction d'accueil du jeune enfant au sein de la structure sous l'autorité de la directrice adjointe et de la directrice.

- Assurer la prise en charge de l'enfant et les relations avec les familles en lien avec le projet d'établissement
- Œuvrer au sein de l'équipe à la conception et la réalisation du projet d'établissement

✓ **Le Médecin Référent de la structure**

Il a un rôle de prévention et d'éducation auprès de l'enfant

- Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé

- Organiser les conditions de recours au Service d'Aide Médicale d'Urgence
- Définir les protocoles d'actions dans les situations d'urgence, en concertation avec la directrice.
- Assurer la visite médicale des enfants ayant la nécessité d'un Projet d'Accueil Individualisé
- Veiller à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique

VIII. AMENAGEMENT DE LA STRUCTURE

✓ Le Hall d'Entrée

Ce lieu se doit d'être accueillant. Chaque enfant y possède son propre vestiaire (casier ou patère) pour y mettre son manteau, ses chaussures, ses affaires de rechange. Un symbole, choisi par les parents, permet à l'enfant de reconnaître son vestiaire.

Pour les plus petits, un matelas à langer est à la disposition des parents afin qu'ils puissent les déshabiller et les habiller plus confortablement.

Le hall d'entrée est également un lieu d'affichage où sont notées le menu de la semaine, les informations importantes... Nous pouvons y afficher les dessins des enfants...

✓ La Cantine

La cantine comporte 3 tables et des chaises adaptées à la taille des enfants. Les repas sont confectionnés et livrés par une société extérieure en liaison froide. Ils sont ensuite réchauffés par un four de remise en température.

Attenantes à la cantine, deux pièces se distinguent : l'espace de livraison et de préparation pour le stockage des aliments (réfrigérateur et armoire) et la préparation des repas, et l'espace de lavage qui accueillera la vaisselle sale. Un lave-vaisselle y est présent.

Le système de la marche en avant est mis en place.

La cantine peut servir également le matin de salle d'activité pour les plus grands, pour les activités dirigées ou semi-dirigées.

✓ **La Salle d'activité**

C'est le lieu d'accueil des enfants et c'est le lieu de vie principal de la structure.

A l'entrée, sur la gauche se trouve le point d'accueil où sont rangés la feuille d'émargement et les classeurs regroupant les fiches quotidiennes des enfants.

La disposition de la salle crée des séparations permettant à l'enfant de ne pas se retrouver dans un espace de vie qui pourrait l'impressionner compte tenu de sa petite taille, et ainsi lui apporte sécurité et calme.

Un espace dinette, un espace lecture, un espace voitures, un espace pour les bébés... ont été aménagés.

Le mobilier et les jeux sont adaptés au jeune âge des enfants, afin de favoriser leur développement psychomoteur et psycho-affectif.

Des tables et chaises adaptées à leur taille sont à leur disposition afin qu'ils puissent s'asseoir pour réaliser les activités (puzzles, dessins...)

Le parc des bébés est aménagé d'une barrière, de tapis et de coussins proposant une ambiance sécurisée et sécurisante, relaxante et contenant pour les plus petits. Afin de favoriser l'éveil des bébés, un miroir, des portiques et des jeux d'éveil sont présents.

Les bébés ainsi que les enfants mangeant diversifiés et mixés mangent dans la salle d'activité, pendant que les grands mangent dans la salle à manger. Ceci permet que les plus petits aient un temps de repas dans le calme.

✓ **Les Sanitaires**

Les sanitaires sont à proximité de la salle principale et sont munis de deux vitres afin d'avoir une vision constante sur les autres enfants présents dans la salle.

Ils comprennent un lavabo entouré de deux plans de change, un petit lavabo et trois petits toilettes adaptés à la taille des enfants.

Des casiers personnels à chaque enfant permettent de ranger leurs vêtements pendant la sieste.

✓ **La Biberonnerie**

C'est le lieu de préparation des biberons. Elle se situe à proximité de la salle principale, munie de deux vitres afin de pouvoir observer continuellement les enfants présents dans la salle.

Un chauffe-biberon y est présent. Il permet de réchauffer les biberons ainsi que les petits pots du commerce servis aux bébés.

✓ **La Salle du Relais Assistantes Maternelles**

Elle accueille une fois par semaine, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles, les Assistantes Maternelles et les enfants dont elles ont la garde.

Les autres jours, elle sert à la structure de salle d'activité, permettant ainsi de former deux groupes de moyens-grands pour des activités dirigées ou semi-dirigées. Des

parcours de psychomotricité, des ateliers sont proposés aux enfants.

La Salle du Relais Assistantes Maternelles comporte également deux plans de change permettant ainsi aux Assistantes Maternelles de changer leurs enfants.

✓ **Le Dortoir des Bébés**

Il comprend 6 lits à barreaux répondant aux normes réglementaires.

Pour les bébés en accueil régulier, les lits sont personnalisés avec un symbole, identique à celui présent sur leur vestiaire.

La surveillance du sommeil des bébés se fait par l'intermédiaire d'un babyphone.

✓ **Le Dortoir des Moyens-Grands**

Cet espace comprend des couchettes et des lits superposés (avec un berceau et un petit lit à barreaux). Leur organisation dépend de l'âge des enfants présents chaque jour pour la sieste. Afin d'apporter repères et sécurité aux enfants, il est important d'essayer de maintenir un plan de couchage, surtout pour les enfants en accueil régulier. Le symbole attribué au niveau du vestiaire est également présent au niveau de son lit afin que l'enfant le repère facilement au moment du coucher.

Durant l'endormissement, un professionnel est présent dans le dortoir afin de rassurer les enfants, de les aider à s'endormir, de les aider à se lever une fois la sieste terminée sans réveiller les autres enfants qui dorment.

Une fois que la majorité des enfants est levée, vers 15h15, l'adulte sort du dortoir et la surveillance du sommeil des enfants restant se fait par l'intermédiaire d'un babyphone.

✓ **Le Bureau de la Directrice**

Il se situe en face de la salle d'activité principale. C'est ici que les familles rencontrent la Directrice lors de l'inscription ou lors de rendez-vous.

✓ **Les pièces techniques**

Le Multi-Accueil comprend également une lingerie et un local de stockage de couches (conformément aux dernières préconisations de la Protection Maternelle et Infantile)

✓ **L'Extérieur**

La structure dispose d'une terrasse couverte et recouverte d'un sol souple amortissant, ainsi que d'un espace de jeu extérieur en herbe muni de différentes structures (structure de motricité comprenant un toboggan, basculettes...)

L'accès par l'extérieur se fait par la salle principale.

IX. PLANNING TYPE D'UNE JOURNEE

7h30	Ouverture de la structure et accueil des premiers enfants Jeux libres
9h	Collation (fruits)
9h30	Changes Jeux libres
10h30	Activité dirigée ou semi-dirigée
11h - 11h15	Rangement de l'activité Jeux libres
11h30	Début des repas des bébés et des moyens dans la salle d'activité Lecture d'histoires au groupe des grands dans la salle du RAM Passage aux toilettes et lavage des mains pour les grands
11h45	Repas des grands dans la cantine
12h15 - 12h30	Changes et préparation des enfants en vue de la sieste
12h45	Lecture d'histoires pour tout le groupe
13h	Coucher et début de la sieste
15h	Réveil échelonné des enfants, change des couches et rhabillage
15h30	Goûter
16h	Jeux libres
16h20	Arrivée progressive des parents et transmissions
18h20	Heure limite d'arrivée des parents
18h30	Fermeture de la structure

X. L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

La structure s'emploie à développer le partenariat avec les structures du territoire et les partenaires : la Caisse d'allocations Familiales, La Protection Maternelle et Infantile, l'Education Nationale (par le biais des passerelles organisées pour les enfants partant à l'école maternelle), le Relais Assistantes Maternelles, l'EHPAD de la maison de retraite de Cologne, la médiathèque de Mauvezin, la ferme d'Edène (ferme pédagogique sur St Sauvy), le multi-accueil de Mauvezin...

XI. CONCLUSION

L'équipe éducative s'attache particulièrement au bien-être de l'enfant et à son épanouissement personnel et au sein du groupe.

Ce projet pédagogique a été rédigé en vue de l'ouverture de la structure.

Etant la base du travail en équipe, il sera retravaillé en équipe et évoluera dans le temps au fil des expériences et des échanges avec l'extérieur (stagiaires, nouveaux employés, nouveaux parents...)